

Le Crédit Municipal de Paris fête les 10 ans du 1^{er} microcrédit personnel

En octobre 2008, sous l'impulsion du Maire de Paris Bertrand Delanoë, le Crédit Municipal lançait le tout premier microcrédit personnel à Paris. Dix ans après, le dispositif a pris de l'ampleur et fourni la preuve de son utilité sociale.

Un dispositif inédit

En 2008, c'est au Crédit Municipal de Paris que le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, a souhaité confier l'expérimentation du microcrédit personnel afin de le développer sur le territoire parisien. Il s'agissait alors d'une démarche inédite pour la Ville de Paris.

L'expérience a rapidement rencontré un succès important, permettant à des personnes ne pouvant accéder à des prêts classiques de financer une formation, des frais de santé, l'obtention du permis de conduire ou encore l'achat d'un véhicule. Cette aide s'est révélée décisive pour de nombreux bénéficiaires.

Désormais pérennisée, la plateforme de mise en relation entre micro-emprunteurs et banques prêteuses couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire d'Ile-de-France. S'il existe d'autres plateformes locales similaires en France, celle du Crédit Municipal de Paris a pour particularité d'être la seule à couvrir une région entière.

De nouveaux services pour les foyers en situation de fragilité financière

Constatant les effets vertueux de cette innovation sociale, le Crédit Municipal de Paris a depuis développé une offre d'accompagnement budgétaire gratuite et confidentielle à destination des publics franciliens en situation de fragilité financière :

- Conseils pour rééquilibrer de manière durable un budget ;
- Négociations auprès des créanciers pour réduire les mensualités ;
- Prévention du surendettement ;
- Accompagnement des ménages déjà touchés par le surendettement et aide au dép.ôt de dossiers auprès de la Banque de France



CHIFFRES-CLÉS (en 2017)

-
450 projets de microcrédit lancés
59 % de micro-emprunteuses
2 588€ de prêt moyen accordé
36 mois en moyenne pour rembourser son prêt

Plateforme d'accompagnement budgétaire :
12 000 appels
2 700 personnes accompagnées

CHIFFRES-CLÉS (depuis le lancement du dispositif)

-
43 % de salariés
65 % des microcrédits accordés liés à l'accès ou au maintien dans l'emploi (dont **73 %** liés à l'achat d'un véhicule ou au permis de conduire).
20 % liés au logement
8 % liés à la santé
4 banques partenaires

Contacts presse

Jeanne Mougel, Directrice de la communication, du digital et du marketing
01 44 61 63 28 / 06 67 04 50 13 / jmougel@creditmunicipal.fr
Agnès Colas des Francs, Responsable de communication
01 44 61 65 24 / 06 21 10 30 53 / acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr